**40ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(24 janvier – 4 février 2022)**

**Soudan – 1min05**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le mardi 1er février 2022 (matin)

Merci, Monsieur le Président.

Je voudrais tout d'abord remercier la délégation du Soudan pour la présentation de son rapport.

La France reste préoccupée par les violations des droits de l’Homme depuis le coup de force militaire et appelle les autorités soudanaises à rétablir incessamment les institutions de transition représentatives des aspirations démocratiques des Soudanais. La France appelle le Soudan à mettre en œuvre ces recommandations :

1/ Garantir le respect des droits de l’Homme et des libertés fondamentales, dont le droit de réunion pacifique, la liberté d’expression et la liberté de la presse, essentiels à la préparation d’élections libres et transparentes en juillet 2023, et respecter les droits des Soudanais à exprimer pacifiquement leurs opinions sans crainte de violences ou de représailles;

2/ Promouvoir la pleine participation des femmes, de la jeunesse et de la société civile dans la transition soudanaise, y compris en respectant les engagements en matière de quotas de femmes dans les institutions représentatives.

3/ Lutter contre l’impunité des auteurs de violations des droits de l’Homme et créer un mécanisme de justice transitionnelle.

Je vous remercie./.